



Courrier à adresser à :
F.F.A.A.A. : 11 rue Jules Vallès – 75011 PARIS – Tél 01.43.48.22.22 – Fax : 01.43.48.87.91
F.F.A.B. : Les Allées – 83149 BRAS – Tél : 04.98.05.22.28 – Fax : 04.94.69.97.76

**COMMISSION SPECIALISEE DES DANS et GRADES EQUIVALENTS
C.S.D.G.E.**

DEROGATION POUR PASSAGES DE GRADES
(dans une ligue différente de celle où est enregistrée la licence fédérale en cours)

N.B. : Cette dérogation devra obligatoirement être transmise, dans les délais réglementaires au Président de la ligue d'Accueil. Elle sera, ensuite, jointe au dossier du candidat en cas de réussite.

Conformément aux dispositions prévues par le règlement particulier de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents Aïkido dans son article 2-2-5 une dérogation est accordée :

NOM : Prénom :

N° Licence : Inscrit dans la LIGUE :

Ce candidat est autorisé à se présenter à l'examen de DAN dans la ligue de :
..... à la session devant avoir lieu le :

La dérogation est accordée pour le motif suivant :

.....
.....
.....

V I S A S	Le Candidat	Le Professeur	Le Cadre Technique Fédéral de la ligue d'appartenance du Candidat	Le Président de la ligue d'appartenance du Candidat